

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

118563

Déclaration de Maladie : N° P19-0015159

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01186 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : YAKOUTY TAIBI Date de naissance : 01/01/1950

Adresse : HAY HANA RUE PASSAGE HASSANE N°6 CASABLANCA

Tél. : 06 61 74 79 62 Total des frais engagés : 1226 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/05/2022

Nom et prénom du malade : YAKOUTY TAIBI Age : 62

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : maladie de la hanche

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : maladie de la hanche

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 31/05/2022

Signature de l'adhérent(e) : YAKOUTY TAIBI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/05/2022	PC	1	300 Dhs	HADDOU Amed Reda Traumatologie - Orthopédie Clinique Ifni Ain Borja 25 Boulevard Ifni Ain Borja CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TAHAR 207, Bd Sidi El Hafid Casablanca Tél : 05 22 36 54 72	31-05-22	3269

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CLINIQUE AIN BORJA Service Radiologie Tél : 05 22 41 63 63	31/05/2022	220 (20) 9 265	608,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

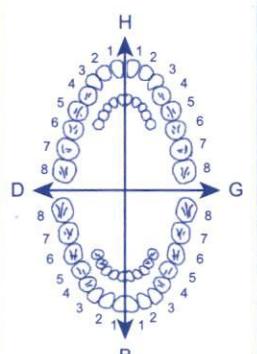
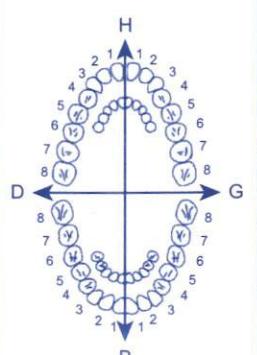
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	D	MONTANTS DES SOINS
	G	00000000 00000000 35533411 11433553	B	DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca

Casablanca, le 31-05-1912

O
NO - DOL CODINE
CP B20
P.P.V : 28DH00
LOT : 21E008
PER : 08 2026

6 118000 061861

OUTLET Ciudad Ain Borja
25, Boulevard Ifni Ain Borja
CASABLANCA
tel: 05 22 41 63 63 - Fax: 05 22 41 11 12

NO - DOL CODEINE
 CP B20
 P.D.V.: 28/04/00
 LOT : 21E004
 PER.: 02 2026

311?

۱۴

30

75

Tipazza

Akademie Kunst

$$7.5 \times 10^{-3}$$

PHARMACIE YASMINE
207, Bd. Sidi Abderrahman Hay El Hana
CASABLANCA
05 22 36 54 72

one

Tel: 7761-0400

7

Adidas Aller

importance

$$y_1 + 2x^2 y.$$

HADDOUJIN Ahmed Reda 49
Professeur
Traumatologie Orthopédie
Traumatologie du Sport
Arthroscopie 32690

25 Bd. Ifni (en face de Lydec), Aïn Borja, Casablanca

Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 24 66 24

E-mail : direction@cliniqueainborja.ma

Site web : www.cliniqueainborja.ma



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

Casablanca, le 31.06.2002

Mme, OUKAÏD MACHDAD

- Drs les Jeunes en
cure de

HADDOUIN Ahmed Reda
Médecin Virologue
Traumatologie Orthopédie
Traumatologie du Sport
Arthroscopie

CLINIQUE AÏN BORJA
Service Radiologie
Tél. : 05 22 41 63 63
Fax : 05 22 40 11 12

25, Bd. Ifni (en face de Lydec), Aïn Borja, Casablanca
Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 24 66 24
E-mail : direction@cliniqueainborja.ma
Site web : www.cliniqueainborja.ma

CLINIQUE CASABLANCA AIN BORJA



090062894

CASABLANCA Le : 31-05-2022

Facture N° 06621/22

page 1/1

A. Identification

N° Dossier : CAB22E31105904 N° Identifiant : 044338/22

Nom & Prénom : Mme OUKALLANE RACHIDA

C.I.N : B406193

Adresse : HAY EL HANA RUE 14 N 6

C. DébiteurOrganisme : **Payant**

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 31-05-2022

Date Sortie : 31-05-2022

Traitement :

Médecin traitant : DR . HADDOUNE REDA

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
RADIOLOGIE						
1	GENOUX FACE +PROFIL EN CHARGE		600,00			600,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
0,00						

Arrêté la présente facture à la somme de :

TOTAL GENERAL

600,00

SIX CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré



CLINIQUE CASABLANCA AIN BORJA



090062894

CASABLANCA Le : 31-05-2022

Facture N° 06611/22

page 1/1

A. Identification

N° Dossier : CAB22E31101123 N° Identifiant : 044338/22

Nom & Prénom : Mme OUKALLANE RACHIDA

C.I.N : B406193

Adresse : HAY EL HANA RUE 14 N 6

C. Débiteur

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 31-05-2022

Date Sortie : 31-05-2022

Traitement :

Médecin traitant : DR . HADDOUNE REDA

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
PRESTATIONS						
1	CONSULTATION		300,00			300,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :					TOTAL GENERAL	300,00

TROIS CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

Clinique Aïn Borja
25, Boulevard Ifni Aïn Borja
CASABLANCA ②
Tél: 05 22 41 63 63 - Fax: 05 22 40 11 12



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE
مركز الفحص بالأشعة

- IRM Haut Champ • IRM Cardiaque • Scanner Multibarrette • Angio-scanner / Angio-IRM • Coloscopie virtuelle
- Dentascanne • Radiologie standard numérique • Echographie / Echo Doppler • Radiologie Interventionnelle • Coroscanne sur RDV

31/05/2022

PATIENT : **OUKALLANE RACHIDA**
PRESCRIPTEUR: **DR HADDOUNE REDA**

RADIOGRAPHIE DES DEUX GENOUX FACE ET PROFIL EN CHARGE

RESULTATS :

Pincement serré des interligues fémoro-tibial et fémoro-patellaire.

Il s'y associe une condensation osseuse sous-chondrale marquée avec ostéophytes marginaux importants.

Absence d'anomalie des parties molles.

CONCLUSION :

Gonarthrose avancée.

Merci de votre confiance.

DR BENMOUSSA

*Vous pouvez accéder à votre examen en consultant le lien : <http://pacswebccab.ddns.net>
identifiant : HIS509367224413 Mot de passe : HIS44338*

*CLINIQUE AINBORJA
Service Radiologie
Tél. : 05 22 41 63 63
Fax : 05 22 24 66 24*